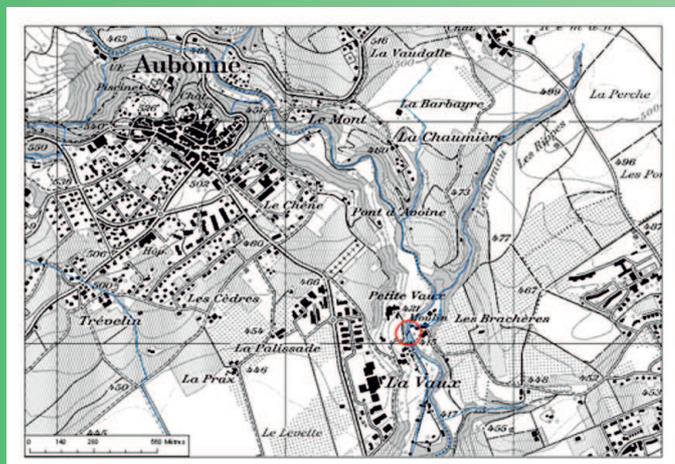


L'Aubonne (Aubonne et Lavigny) *Rétablissement de la migration piscicole*



Contexte :

L'échelle à poissons de la poudrerie d'Aubonne, construite au milieu des années 90, est située en aval du canal de fuite de l'usine hydroélectrique de la «Petite Vaux». Vis-à-vis de la migration piscicole, l'ouvrage existant présente les dysfonctionnements suivants:

- L'entrée de la passe (côté aval) est située trop loin du seuil infranchissable.
- La chute à l'aval du dernier bassin est trop importante.
- L'énergie dissipée dans les différents bassins est trop forte.



Avant

Objectifs :

Le principe est de remplacer cette échelle à poisson par une rampe, depuis le haut du seuil existant en direction de l'aval, permettant d'améliorer le transit des espèces piscicoles présentes dans l'Aubonne, mais également du charriage et ses effets sur le site. L'ouvrage doit être conçu pour résister aux fortes contraintes hydrauliques dues aux crues de l'Aubonne.



Après

Chantier :

Date : Septembre 2013 - Décembre 2013

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (ECF des aménagements piscicoles)

Bureau partenaire : Stucky SA

Entreprise de construction : ATRA SA

Coûts des travaux TTC et honoraires : 450'000.-

Travaux effectués :

- Rampe de 30 mètres en enrochements macro-rugueux, pente env. 8%
- Chenal sinueux intégré, pente < 5 %
- 6 bassins intermédiaires (de repos et de dépôts des matériaux charriés)
- Fosse de dissipation d'énergie en pied de rampe
- Radier bétonné et armé "en retrait" sous les enrochements
- Génie biologique sur les berges, plantations